



## Projet pédagogique

**Du 21 octobre au 31 octobre 2024**  
**Les copains d'abord Sud**



## **I. Présentation de la structure**

1. Locaux

## **II. Présentation de l'accueil de loisirs**

1. Public
2. Accueil des enfants atteints de troubles de la sante ou porteur d'handicap
3. Rythme
4. Équipe pédagogique/Présentation
5. Le rôle de chacun

## **III. Pédagogie**

1. Intentions éducatives
2. Objectifs pédagogiques
3. Evaluation

## **IV. Réglementation**

1. Taux d'encadrement
2. Déplacement à pied
3. Déplacement en bus

## **V. Gouter**

## **VI. Santé**

## **VII. La communication avec les famille**

## Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

C'est une volonté éducative à court terme.

Élaborer un projet, c'est prévoir, anticiper, préparer pour pouvoir mener à bien ce qui nous tient à cœur.

En effet, éduquer c'est accompagner, former l'enfant à devenir un adulte responsable apte à vivre dans notre société.

Tout l'objet de ce projet pédagogique est donc des choisir, des moyens adaptés pour donner un sens à notre action et aux actes de la vie quotidienne.

Le projet pédagogique a été élaboré avec l'équipe d'animation, il est unique et correspond aux temps de l'accueil.

Le projet pédagogique n'est pas figé et reste modifiable pour le bon fonctionnement de l'accueil



## I. Présentation de la structure

La structure Les copains d'abord Sud, située 103 rue de Mulhouse, 68390 Sausheim jouxte une série d'immeubles constitués de logements aidés. La population est principalement constituée de familles modestes, monoparentales, recomposées, voir issues de l'immigration. L'accès au plus grand nombre a été privilégié par la mise en place d'une tarification des prestations en rapport avec les faibles marges de manœuvres budgétaires des familles.

Fruit du dialogue engagé entre la municipalité et les habitants, des équipements ludiques ont été réalisés pour accompagner, la nouvelle dynamique impulsée par l'association. Doté d'un nouveau terrain multisports synthétique, de panneaux de basket, de buts de football, d'une aire de jeux pour les plus petits, de tables de tennis de table, d'un terrain de pétanque, l'ensemble est situé dans un écrin de verdure ombragé constituant un quartier accueillant.

La mise en place d'une vidéo surveillance préserve et dissuade d'éventuelles incivilités. Les habitants apprécient le fait d'avoir un lieu proche de chez eux qu'ils se sont réappropriés, un endroit sécurisé et sécurisant pour leurs enfants, et ont retrouvé, au cœur de leur quartier, une maison animée et pleine de vie.

### 1. Locaux

Le bâtiment est composé:

- Une entrée avec un tableau d'informations ainsi que des crochets et rangements individuels pour les enfants.
- Une grande salle d'activité avec une armoire de jeux, un babyfoot, des jeux d'imitation (diverses costumes, coin cuisine, ...), un coin autonome avec des feuilles, de la papeterie (colle, ciseau, gomme, crayons, feutres ...), avec un coin lecture avec canapé.
- D'une salle créative avec tout le matériel nécessaire à la création artistique manuelle, ainsi une chaîne hifi.
- D'une salle et table d'appoint ainsi que plusieurs tables et chaises pouvant être utilisées comme salle d'activité.
- D'une cuisine équipée et de la réserve de goûter.
- D'un bureau.
- Des sanitaires garçons et filles.
- D'un sous-sol où est stocké tout le matériel sportif (table de tennis de table, divers ballons, plots ...)



## Extérieur:

- Un parking réservé au personnel entièrement clôturé pouvant aussi servir d'espace de jeu extérieur sécurisée
- Un jardin pédagogique,
- Un terrain de pétanque,
- Nous avons également à disposition un terrain multisports situé à côté des Copains d'Abord Sud.

## Infrastructures proches:

Sausheim est riche en infrastructure dont les enfants peuvent profiter en se déplaçant à pied :

- La Médiathèque,
- La colline à côté de la médiathèque,
- La colline de jeux, le parcours de santé, le skate parc,
- Le Cosec (réservation au préalable),
- La salle de gymnastique (réservation au préalable),
- Terrain stabilisé au quartier Sud



## Nos partenaires financiers:

- Le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon par le biais d'une délégation de services publics.
- La Caisse d'Allocations Familiales par le versement de la prestation de service.
- L'État par le biais d'aides financières (CAE)

## Tarifs:

### Habitats du SCIN

Sur place/Sortie/journée

#### Tranche 1:

2,10€/5,30€/12,80€

#### Tranche 2 :

4,20€/7,40€/14,90€

#### Tranche 3:

6,40€/9,60€/17,10€

### Habitants extérieurs

Sur place/Sortie/journée

#### Tranche 1:

8,50€/12,80€/19,20€

#### Tranche 2:

10,70€/14,90€/21,40€

#### Tranche 3:

12,80€/17,10€/23,50€



## II. Présentation de l'accueil de loisirs

### 1. Public

Nous accueillons un groupe mixte de 24 enfants entre 6 et 14 ans.

Pour mieux respecter les besoins de chaque tranche d'âge le groupe d'enfants sera divisé en 2 sauf pour les sorties (un groupe de 6-10 ans et un groupe 11-14 ans).

L'accueil se déroule entre 13h30 et 18h30 (sauf exception sortie la journée horaires à définir)

Aucune distinction de toute sorte ne sera faite durant l'accueil de loisirs, nous souhaitons partager des moments collectifs et conviviaux.

Si votre enfant est absent, la directrice ou l'agent d'accueil vous contactera afin d'en connaître la raison (maladie, rendez-vous).

Si votre enfant est en retard, pensez à nous contacter pour nous prévenir.

Les jours de sortie, aucun retard ne sera toléré (un appel au préalable vous sera fait). Si toutefois l'enfant n'est pas présent au moment du départ, il restera à la charge des parents ce jour-là.

#### Chaque enfant devra avoir tous les jours avec lui :

- Un sac à dos ,
- Une Casquette ,
- Une bouteille d'eau,
- Une bonne paire de chaussures fermées,
- Un k-way



## 2 Accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou porteur de handicap

Certains locaux sont adaptés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Pour que l'enfant puisse être accueilli dans les meilleures conditions, un entretien sera proposé aux familles afin de pouvoir prendre les dispositions nécessaires.

Un référent sera nommé et veillera plus particulièrement à l'enfant en installant une relation de confiance avec celui-ci et ses parents. Il sera également attentif au fait de l'inclure dans le groupe.

### Avant l'accueil :

Dans le cadre de la préparation de l'accueil, nous devons prendre connaissance de la situation de l'enfant et travailler avec l'équipe pédagogique. Un temps de construction du projet d'accueil associe la famille et les professionnels intervenant sur les différents temps de vie de l'enfant. Ce temps d'entretien permet d'apprendre à mieux connaître l'enfant : ses centres d'intérêt, ses capacités et besoins, son degré d'autonomie, et sa capacité à communiquer et à participer.

### Pendant l'accueil :

Associer les parents au déroulement de l'accueil de l'enfant (être en mesure de proposer aux parents d'accompagner ponctuellement leur enfant sur certaines activités si cela est nécessaire). Dans une logique d'inclusion, respecter les rythmes de vie de l'enfant et sa participation aux différentes activités. Respect et suivi du traitement médical en tout temps et tous lieux (prise de médicaments, soins d'hygiène préconisés par le protocole d'accueil individualisé). Consignes strictes écrites et lisibles par tout le personnel en cas d'évacuation nécessaire des locaux et adaptées à la situation de l'enfant.

### Après l'accueil :

Restitution de tous les documents et médicaments (non utilisés) aux parents. Réalisation d'un bilan avec les parents (rythme à définir selon la période de l'accueil). Soins médicaux et attentions particulières Ces soins sont propres à chaque enfant : le dialogue et l'écoute mutuelle entre les parents et l'équipe d'animation permettront d'adapter les réponses aux besoins de l'enfant en fonction de l'environnement et dans des conditions adéquates et respectueuses de son état de santé. Adapter son intervention au comportement de l'enfant. Dans le cas de la prise de médicaments par l'enfant, les parents remettront un double de l'ordonnance du médecin pour se conformer à ses prescription



### 3. Rythme

Les copains d'abord Sud proposent uniquement un accueil les après-midi.

Pour que les enfants puissent se reposer les matinées et profiter de leurs vacances.

L'équipe d'animation s'adaptera aux enfants afin de respecter le rythme et les besoins de chacun.

Nous essayerons de privilégier des animations en petits groupes pour que les enfants puissent s'exprimer plus facilement. Ce qui permettra à l'équipe d'animation d'échanger avec chaque enfant et de mieux les connaître

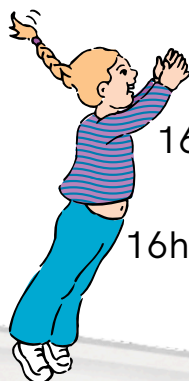


#### Journée Type

13h30-14h: accueil échelonné et activités libre.



14h15- 16h: activités proposée au programme.



16h00- 16h30: Gouter

16h30-17h30: activité libre intérieur/extérieur.

17h30-18h30: départe échelonnée.





## 4. Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice et d'une directrice adjointe ainsi que de 3 animateurs.

La plupart des animateurs ont déjà une expérience au sein de l'association que ce soit en tant que permanent ou qu'occasionnel et ont déjà souvent travaillé ensemble.

L'image véhiculée par les animateurs est primordiale de même que leur comportement entre animateurs, animateurs/enfants et animateurs/parents.

La bonne entente au sein de l'équipe d'animation est essentielle pour le bon déroulement de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation est garante de la sécurité physique et morale des enfants, et mettent en œuvre le projet pédagogique. Les téléphones portables sont proscrits lors des temps d'animation sur le site.


En cas de besoin l'équipe sera joignable à travers le secrétariat de la structure. Durant les temps d'animation en sortie, les animateurs emportent leur téléphone dans le cas où ils devraient prévenir les secours et pour être joignable.

L'équipe d'animation se réunit avant chaque début de session pour réaliser le projet d'animation.


Des réunions ponctuelles sont mises en place afin de faire le point sur l'accueil de loisirs, les animations, les sorties, l'entente au sein de l'équipe... La réunion de préparation avant l'ouverture de l'accueil de loisirs permet de :

Faire le point sur le projet éducatif et pédagogique. Favoriser les échanges entre animateurs et expliquer les méthodes de travail. Le bilan sert à analyser les points positifs et les points à améliorer de la période écoulée .

## Présentation de l'équipe



**Roxana Pricop**  
**Directrice/Stagiaire BAFD**



**Sarah Kessler**  
**Animatrice BAFA/Assistant  
sanitaire**



**Joachim Antit**  
**Animateur BAFA**

## 5. Les rôles de l'équipe pédagogique

### Le rôle du directeur:

- Ils sont garants de la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Ils sont garants de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Ils prennent en charge de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel.
- Ils gèrent les relations avec les différents partenaires.
- Ils assurent la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).

- Ils participent à la formation des animateurs, au suivi des stagiaires et à la validation de leur stage.
- Ils associent les parents à la vie de l'accueil de loisirs en établissant une relation de confiance avec eux et en les impliquant dans les moments forts de l'accueil de loisirs
- Ils déterminent les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Ils organisent l'accueil et le départ des enfant

## L'assistant sanitaire:

- Il travaille en partenariat avec le directeur et avec l'équipe d'animation
- Il est responsable du suivi sanitaire et des trousse a pharmacie
- Il gère les traitements médicale fournie par les parent
- Il gère les particularités de enfants et en informe les animateurs

## Les animateurs:

- Il est garant de la sécurité physique , morale et affective des enfants.
- Il propose et anime de manière dynamique les activités.
- Il établit une relation de qualité avec les enfants , étant a l'écoute et disponible.
- Il participe a la mise en place du projet pédagogique.
- Il échange et fait remonter des informations à la direction.
- Il participe activement à la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Et également avoir un échange avec les parents.
- Il sont garants de la règlementations.
- Le respect des différentes procédures et du règlement intérieur est un gage de sécurité pour les enfants et pour le personnel. Ils seront expliqués et détaillés en réunion de la préparation de l'accueil de loisirs.
- Il respect le devoir de confidentialité.
- Il s'adapte et travaille en équipe .
- Il n'hésite pas a demander de l'aide

## L'animateur stagiaire:

Le stagiaire BAFA est là pour se former et être formé. Le stage pratique aide le stagiaire à comprendre et assimiler et exercer les fonctions de l'animateur.

Pendant l'accueil de loisirs ils auront trois entretiens avec la directrice visant à l'aider dans ses tâches en tant qu'animateur, ses projets d'animation, mais aussi son évaluation.

Une grille d'évaluation sera mise en place pour la validation de son stage.

Les stagiaires BAFD auront eux aussi des entretiens avec la directrice visant à l'aider dans ses tâches de jeune directeur, ses projets d'animation, son contact avec les familles, mais aussi son évaluation.

## L'équipe d'entretien :

Ils veillent à la propreté des locaux. Ils appliquent et font appliquer les règles d'hygiène sur la sécurité alimentaire en respectant les normes HACCP et en suivant les procédures.

L'équipe de direction veillera quotidiennement au respect des procédures.

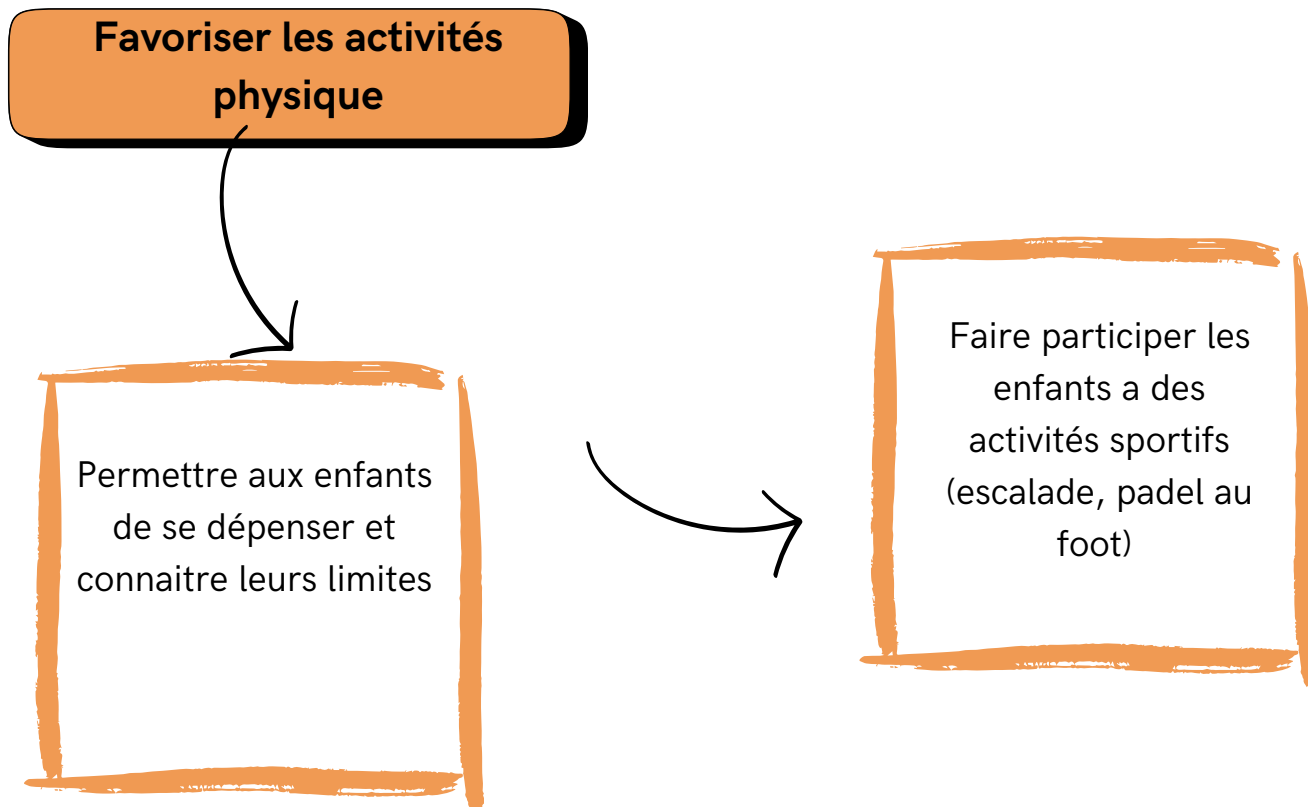
### III. Pédagogie

#### 1. Intentions éducatives de la structure ;

Notre intention éducative principale pendant cet accueil de loisirs est de faire des enfants les principaux acteurs de leurs vacances. L'équipe d'animation a choisi de proposer aux enfants un accueil de loisirs collant à leur besoin de liberté.

Le rythme de la journée sera adaptable par les enfants seront leurs besoins et leurs envies. Aussi, les activités seront diversifiées : détente, sportives, artistiques, environnement et toute autre activités pouvant permettre à l'enfant de mieux se connaître, de prendre conscience de ses centres d'intérêts et de ses potentiels.

#### 2. Objectifs et moyens pédagogique de l'accueil de loisirs:



## Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Permettre aux enfants de découvrir des activités variées

Faire participer les enfants à des activités sportives, culturelles, manuelles.  
Temp d'échange, libre expression.

## Autonomie

Sensibiliser les enfants aux gestes de la vie quotidienne.

Encourager la prise d'initiatives.

Tenir compte des propositions et remarques des enfants

Faire participer au tri et au rangement.

Proportions d'une activité.  
Mise en place des activités en libre service.

Etre à l'écoute, encourager et valoriser les enfants.

### 3.Evaluation

#### Les enfants

- Grace a leur participation aux activités.
- Etre a l'écoute en leur proposant des temps d'échange des forums.

#### Les animateurs

- En favorisant le dialogue et les échanges lors des réunions ou même des temps informels( goutes ou trajet bus).

#### Les parents

- En leur offrant la possibilité de discuter avec l'équipe d'animation .
- Tenir un compte des parents qui reste le soir lors des moments d'échanges proposés.

#### Les responsables du projet

- En échangeant avec les équipes/les parents/les prestataires.
- En faisant le bilan de l'accueil de loisirs.

## IV. Réglementation

### 1. Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est conforme à la réglementation de la Direction Régional de la Jeunesse, des Sport et de la Cohésion Social (DRJSCS) dans le cadre d'un accueil de loisir sans hébergement.

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

### Qualification

- Au moins 50% de diplômé ( minimum BAFA) Entre 30% et 50% de stagiaire Maximum 20% de non diplômé

### 2. Déplacement a pied

Les enfants devront être rangés deux par deux.

Lorsque cela n'est pas possible, les enfants devront se mettre en file indienne sur la gauche.

Les animateurs portent un gilet jaune à chaque déplacement en dehors de la structure. L'animateur responsable du groupe se place à l'avant du groupe.

Le deuxième plus expérimenté se place à l'arrière afin d'avoir une vision complète sur le groupe.

Les autres animateurs se placeront le long du rang afin de vérifier que les enfants ne font pas d'écart sur la route.

Ils devront bloquer la circulation à chaque fois qu'une route doit être traversée et cela sur un passage piéton si possible





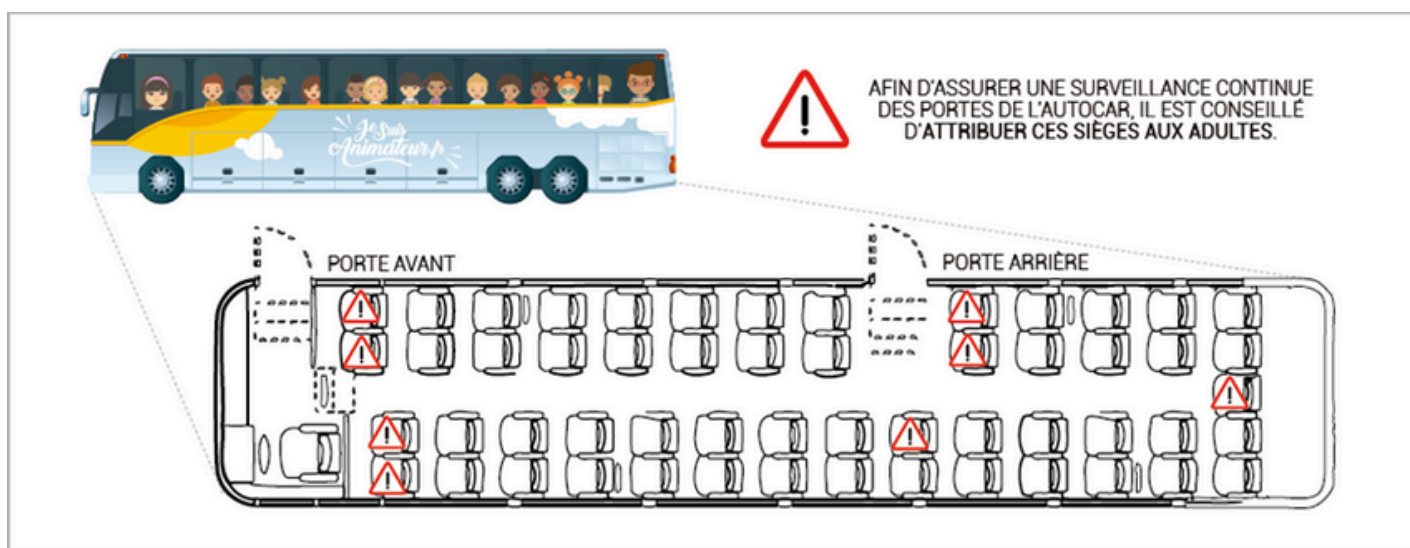
### 3. Déplacement en minibus et bus

#### La sécurité pendant les trajets en minibus :

Les animateurs titulaires du permis de plus de trois ans ou ayant passé un test de conduite sont autorisés à conduire les véhicules 9 places. Les deux places assises à l'avant sont occupées par des enfants de plus de 10 ans. Les autres sont placés à l'arrière.

#### La sécurité pendant le trajet en bus :

Les enfants doivent être assis et attachés. L'animateur veille à ce qu'ils aient une bonne conduite lors du trajet. Les enfants n'ont pas le droit de se détacher et de se lever avant l'arrêt complet du véhicule. Les portes situées à l'arrière doivent rester fermées pour embarquer et débarquer afin de mieux contrôler les effectifs. Un animateur doit être présent au niveau de chaque porte de l'autocar (avant, milieu et arrière).



## V. Goûter

Les gouters sont fournis par les Copains d'abord. Sélectionné avec soin il est composé des fruits, des produits laitiers et des gâteaux équilibrés.

### Les réfrigérateurs :

Aucun aliment personnel ne devra être stocké par les animateurs dans le réfrigérateur des enfants. Les températures seront prélevées chaque jour et affichées sur le frigo.

### Traçabilité des produits :

Un cahier sera mis en place pour noter le code barre, le numéro de lot ainsi que la date de péremption de chaque produit donné lors des goûters. Ce cahier sera conservé 6 mois.



## VI. Santé

L'armoire à pharmacie est située dans le bureau de la responsable de projet. Une trousse de secours par pièce sera ranger hors de portée des enfants mais accessible rapidement pour permettre aux animateurs d'agir rapidement.

Le registre d'infirmierie récapitule jour par jour tout événement en indiquant pour chacun : L'enfant concerné, le type de blessure sans omettre les dates et heures d'intervention ainsi que les mesures éventuellement prises : surveillance, prise en charge médicale, retour dans la famille, etc. Il est complété par l'animateur qui effectue les soins. Celui-ci est chargé de prévenir l'animateur de fermeture afin que les parents soient informés de l'incident.

Un animateur sera désigné comme assistant sanitaire, le plus expérimenté en matière de secourisme, c'est cet assistant sanitaire qui effectuera les soins en priorité aux enfants. Durant la totalité de l'accueil de loisirs, ce sera Sarah Kessler.

L'administration des médicaments se fera uniquement sur ordonnance.

**Aucun médicament sans ordonnance médicale ne pourra être administré a des enfants**

En cas d'accident grave Il est primordial de contacter de suite le SAMU (15). Une déclaration d'accident est à remplir sous 48h et a envoyé à la MAIF. Le directeur complète une déclaration d'accident spécifique au directeur de la DDCSPP.

## VII. Communication avec les parents

Le planning de l'accueil de loisirs est disponible sur le site internet de l'association.

Il est également affiché sur la devanture de la structure.

Le projet pédagogique est accessible à la famille à tout moment.

Une attention particulière est demandée aux animateurs, le matin à l'accueil et le soir au départ, afin d'échanger avec les parents : présentation de la journée, du repas, de l'état de fatigue de chacun, de l'activité du jour suivant, du comportement de l'enfant durant la journée